Lettre d'information

LI0650

Paris,
le jeudi 18 janvier 2018

Émetteur : Affaire suivie par l'Ucanss : Elise Demorise - @mail : formation@ucanss.fr, Isabelle Chèze pour l'Institut 4.10 - Tél. : 05.56.93.45.90. (Accueil : 05.56.93.45.93 ou 84) - @mail : icheze@institutquatredix.fr

Objet : Dispositif "Pilote financier et comptable" (PFC) Année 2018

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional

L'Ucanss et l'Institut 4.10 proposent au 1er semestre 2018, le dispositif « Pilote Financier et Comptable ».

Ce dispositif de formation a pour finalité de renforcer les compétences de pilotage dans le domaine financier et comptable des organismes.

L'offre « PFC » 2018 propose un parcours de formation donnant lieu à l'obtention d'une attestation nationale de réussite Ucanss et des modules de développement de compétences dans le cadre d'un parcours à la carte.

Le dispositif s'appuie sur :

- une pédagogie renforcée sur l'analyse et la réflexion des mécanismes comptables ;
- une animation assurée par des professionnels de l'Institution et des prestataires extérieurs experts.

I - OBJECTIFS

Les objectifs du dispositif sont les suivants :Les objectifs du dispositif sont les suivants :

- situer son rôle de pilote dans la chaîne des responsabilités financières de l'organisme ;
- analyser les mécanismes de la comptabilité institutionnelle ;
- utiliser les techniques d'analyse financière adaptées aux métiers identifiés et interpréter les résultats ;
- inscrire la logique de certification des comptes dans son activité quotidienne.

UCANSS - Union des caisses nationales de securite sociale - 6 rue Elsa Triolet – 93100 Montreuil
Site Internet : http://www.ucanss.fr - Tel: 01 45 38 81 20

Les contours du cursus et les objectifs de chaque module de formation sont précisés respectivement en annexes 1 et 2.

II - PUBLIC CONCERNE

Le parcours donnant lieu à l'obtention d'une attestation nationale de réussite Ucanss s'adresse en priorité à toute personne qui contribue au pilotage des activités financières et comptables dans la perspective d'une prise de fonction ou d'une maîtrise de poste.

Le parcours à la carte s'adresse aux cadres et agents de maîtrise ou référents des services comptables qui souhaitent acquérir ou développer de nouvelles compétences dans le domaine de la gestion financière et comptable. Certains modules du parcours à la carte sont également accessibles aux ordonnateurs pour leur permettre de mieux appréhender les techniques comptables ou envisager une évolution vers la filière comptable.

III - MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font via le site de l'institut 4.10 donnant accès au catalogue de formation, selon les modalités en vigueur.

Il est également nécessaire de retourner les coupons d'inscription en fonction du parcours choisi (annexes 1bis, 2bis).

IV - COUT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique pour le parcours donnant lieu à l'obtention d'une attestation nationale de réussite Ucanss (cycle 1) est fixé à 6 243,00 € (annexe 1) ; pour le parcours à la carte, je vous invite à vous référer à l'annexe 2.

Pour 2018, ce dispositif interbranche est pris en charge à 50 % par Uniformation dans le cadre des fonds mutualisés.

2018 : Rappel modalités de prise en charge pour le plan

Les organismes n'ont plus à présenter une demande d'engagement à Uniformation. Les formations éligibles seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 ainsi que l'En3s dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

En revanche, pour tous les autres dispositifs (contrats et périodes de professionnalisation, compte personnel de formation, congé individuel de formation...), il convient d'adresser de façon préalable une demande de prise en charge à Uniformation.

Toutes les informations utiles se situent dans le document de synthèse que vous retrouverez sur le site de l'Ucanss

Vos interlocutrices, Isabelle Cheze de l'Institut 4.10 (pilote de ce dispositif) et Elise Demorise de l'Ucanss, se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez utile.

Je vous remercie de votre collaboration pour assurer la diffusion la plus large possible de cette information dans votre organisme.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional, l'assurance de ma considération distinguée.

UCANSS - Union des caisses nationales de securite sociale - 6 rue Elsa Triolet – 93100 Montreuil
Site Internet : http://www.ucanss.fr - Tel: 01 45 38 81 20

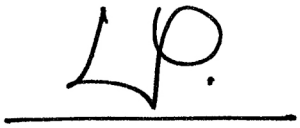

Gaudérique Barrière

Directeur Délégué

Document(s) annexe(s) :

- Annexe 1 - Pilote financier et comptable - Parcours avec attestation de réussite Ucanss
- Annexe 1 bis - Pilote financier et comptable - Parcours avec attestation nationale de réussite Ucanss
- Annexe 2 - Pilote financier et comptable - Parcours à la carte
- Annexe 2 bis - Pilote financier et comptable parcours à la carte - Coupon "confirmation prérequis" Module 3 "La comptabilité générale" pour l'accès aux modules 5 et 7

UCANSS - Union des caisses nationales de securite sociale - 6 rue Elsa Triolet – 93100 Montreuil
Site Internet : http://www.ucanss.fr - Tel: 01 45 38 81 20